





PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Le 06/03/20

## NIVEAU DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messages à la population selon les prévisions de risque de pollution élaborées par Madininair







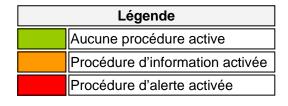
Pour « APRES DEMAIN », les prévisions de la qualité de l'air ont un niveau de confiance plus faible : il est donc important de suivre quotidiennement l'évolution des prévisions.

Polluants et seuils dépassés en ug/m <sup>3</sup>					
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>		

Polluants et seuils dépassés en ug/m <sup>3</sup>					
Ozone O3	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>		

Polluants et seuils dépassés en ug/m <sup>3</sup>					
Ozone O3	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>		

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre. Au niveau d'information-recommandation, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées. Au niveau d'alerte, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.



## Explications de Madininair

La brume de sable se dissipe lentement au fil des heures avec une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air. Madininair lève la procédure d'information et recommandation le 06/03/2020.

## Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air 0596 60 08 48 – <u>info@madininair.fr</u> - <u>www.madininair.fr</u> astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

## Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr